



# Conférence de presse du Conseil d'Etat

Crise sanitaire COVID-19

1<sup>er</sup> avril 2020



# **Mme Nuria Gorrite**

Présidente du Conseil d'Etat

Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines

## COVID-19

### Violences domestiques: prise en charge des victimes et des auteur-e-s



**Le réseau vaudois de prise en charge des situations de violences domestiques maintient ses prestations à la population durant la pandémie.**

**Pour respecter les normes de l'OFSP, la prise en charge des situations s'effectue à travers un accompagnement par téléphone lorsque cela est possible.**

**L'offre d'hébergement pour victimes a été élargie.**

#### Services d'urgence 24/24

En cas de crainte pour la sécurité d'une personne ou de sa famille	Police 117
Urgences médicales	144
Aide aux femmes et hommes victimes - Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP)	021 620 76 76
Service de protection de la jeunesse - Ligne de conseils pour enfants et jeunes	147

#### Autres services à disposition

Centre d'aide aux victimes – LAVI	021 631 03 00
Consultation pour personnes ayant recours à la violence dans le couple - Centre de prévention de l'Ale (CPAle)	021 321 24 00
Service de protection de la jeunesse - Ligne de conseils pour les parents	021 644 20 32
Informations sur la violence domestique et le réseau vaudois, incluant un répertoire des organismes spécialisés	<a href="http://www.vd.ch/violence-domestique">www.vd.ch/violence-domestique</a>
Posez des questions en ligne relatives aux violences domestiques	<a href="http://www.violencequefaire.ch">www.violencequefaire.ch</a>



GRAND CONSEIL

## **Mme Sonya Butera**

1<sup>re</sup> vice-présidente du Grand Conseil



# COVID-19

## ❖ Séances plénières et commissions

- ❖ Suspendues en raison de la crise sanitaire
- ❖ Reprise progressive dès la fin de cette semaine

## ❖ Fonctionnement depuis le 12 mars ?

- ❖ Travail en relation étroite avec le Conseil d'Etat
- ❖ Bureau du Grand Conseil
- ❖ Commission des Finances (délégation)
- ❖ Bureau élargi / Présidences des groupes politiques

# COVID-19

## ❖ Rôle actuel

- ❖ Soutenir le Conseil d'Etat dans sa gestion de la crise
- ❖ Assurer un lien avec la population <->
- ❖ Relancer l'activité parlementaire

## ❖ Calendrier

- ❖ 27 avril: Reprise des séances de commission (visioconférence)
- ❖ Rencontres extraordinaires de la COFIN, COGES et CTSAP (d'ici au 5 mai)
- ❖ 12 mai: Reprise des séances plénières à La Marive (Yverdon-les-Bains)

## **Mme Béatrice Métraux**

Cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité

## Situation dans les établissements pénitentiaires

- Effort principal mis sur la communication avec les personnes détenues et le rappel des prescriptions de l'OFSP
- Attention particulière portée par le personnel pénitentiaire et le service médical sur les personnes détenues entrant dans la catégorie des personnes vulnérables au sens de l'Ordonnance 2 COVID-19
- A ce jour : aucune personne détenue positive au COVID
- Prise en charge individualisée par le service médical et isolement des personnes présentant des symptômes

## Mesures prises et compensations dans les établissements pénitentiaires

- ✓ Distribution de savon à toutes les personnes détenues avec explication des mesures d'hygiène préconisées par l'OFSP
- ✓ Doublement du nombre de téléphones par semaine
- ✓ Affranchissement en courrier B gratuit
- ✓ Possibilité de recevoir un colis par semaine (un tous les deux mois usuellement, soit 6 colis par an)
- ✓ Rémunération à 100% garantie pour les personnes détenues en «chômage technique» et à 120% pour les personnes détenues devant travailler pour le fonctionnement de l'établissement
- ✓ Augmentation des plages de sport proposées en extérieur et promenades extérieures dans le respect des consignes édictées
- ✓ Ces mesures sont susceptibles d'être adaptées selon l'évolution de la situation

## Situation particulière de l'établissement du Simplon (1/2)

- Mission de l'Etablissement du Simplon : semi-détention (courtes peines) et travail externe (régime de fin de peine)
  - Les personnes détenues sortent quotidiennement pour leur activité professionnelle
  - Elles bénéficient de congés plus fréquents et plus longs qu'en régime ordinaire
  - Aucun service médical disponible dans l'établissement
- Activité professionnelle de plusieurs personnes détenues suspendue
- Impossibilité d'exercer les régimes de détention selon l'esprit de la loi



Fermeture temporaire de l'Etablissement du Simplon dès le 10 avril 2020

## Situation particulière de l'établissement du Simplon (2/2)

- **Conséquences pour les personnes détenues :**
  - Certaines termineront l'exécution de leur peine avant la fermeture
  - Selon leur situation :
    - ✓ Transfert en régime ordinaire pour terminer l'exécution de leur peine,
    - ✓ Report de l'exécution de la peine à une date ultérieure au Simplon.



# **Mme Rebecca Ruiz**

Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale



# **Soutien au secteur viti-vinicole**

Philippe Leuba, conseiller d'Etat

## Soutien au secteur viti-vinicole

- **Contexte:**
  - Vente des vins du secteur HORECA: - 75% depuis le 13 mars
  - Printemps = période de lancement de la saison viti-vinicole (Divinum, caves ouvertes, etc.) Tout est annulé, effets réduits à néant.
- **Conséquence:**
  - À l'image des autres secteurs, manque de trésorerie

## Soutien au secteur viti-vinicole

- **Solution adoptée par le Conseil d'Etat:**
  - Perception de la taxe en faveur de l'Office des vins vaudois prise en charge à hauteur de 90% par le Fonds de prévoyance pour les risques non assurables (FPRNA). Montant: 3 millions
  - Solde de la taxe (10%) perçu au mois de septembre au lieu de l'échéance au 30 juin
  - Une aide juste et équitable, directement proportionnée aux surfaces et volumes de vins encavés

## Situation RHT et taux de chômage

- **RHT:**
  - Entre 12'000 et 14'000 demande de préavis déposées
  - 9500 demandes enregistrées dans le système PLASTA
  - Plus de 3'000 demande traitées
  - 600 demandes traitées par jour au Service de l'emploi; ce chiffre va augmenter
  - Solution 100% «online» pour les entreprises: en ligne jeudi ou vendredi
  
- **Taux de chômage: situation au 31 mars 2020**
  - 4,4% contre 3,7% fin février, soit + 0,7 pts
  - + 3000 chômeurs en un mois (15'373 contre 18'359)

## Vente des produits de jardinage

- *Sous réserve de décisions fédérales*

Les garden centers seront exploités, dès samedi 4 avril à 7 heures selon les modalités suivantes: (et ce jusqu'à nouvel avis)

**La vente des biens suivants est autorisée :**

- Plants, germes de légumes, herbes aromatiques, semis divers, plantons ;
- Semences , terreaux, engrais, lutte contre les parasites ;
- Bâches de jardin, voiles, filets de culture ;
- Petits outils de jardinage, gants, etc.

## Vente des produits de jardinage

- *Sous réserve de décisions fédérales*

### Conditions d'ouverture:

1.) Pour les garden centers au bénéfice d'une zone dévolue à l'alimentation, la pré-commande par téléphone est vivement **recommandée** et l'installation d'une zone de chargement adhoc extérieure doit être la solution privilégiée. Le paiement par carte sur cette zone doit être privilégié.

2.) Pour les garden centers sans zone dévolue à l'alimentation, la pré-commande par téléphone est **obligatoire** et l'installation d'une zone de chargement adhoc extérieure est **obligatoire**. Le paiement par carte sur cette zone doit être privilégié.

## Vente des produits de jardinage

- *Sous réserve de décisions fédérales*

### **Respect des mesures de sécurité:**

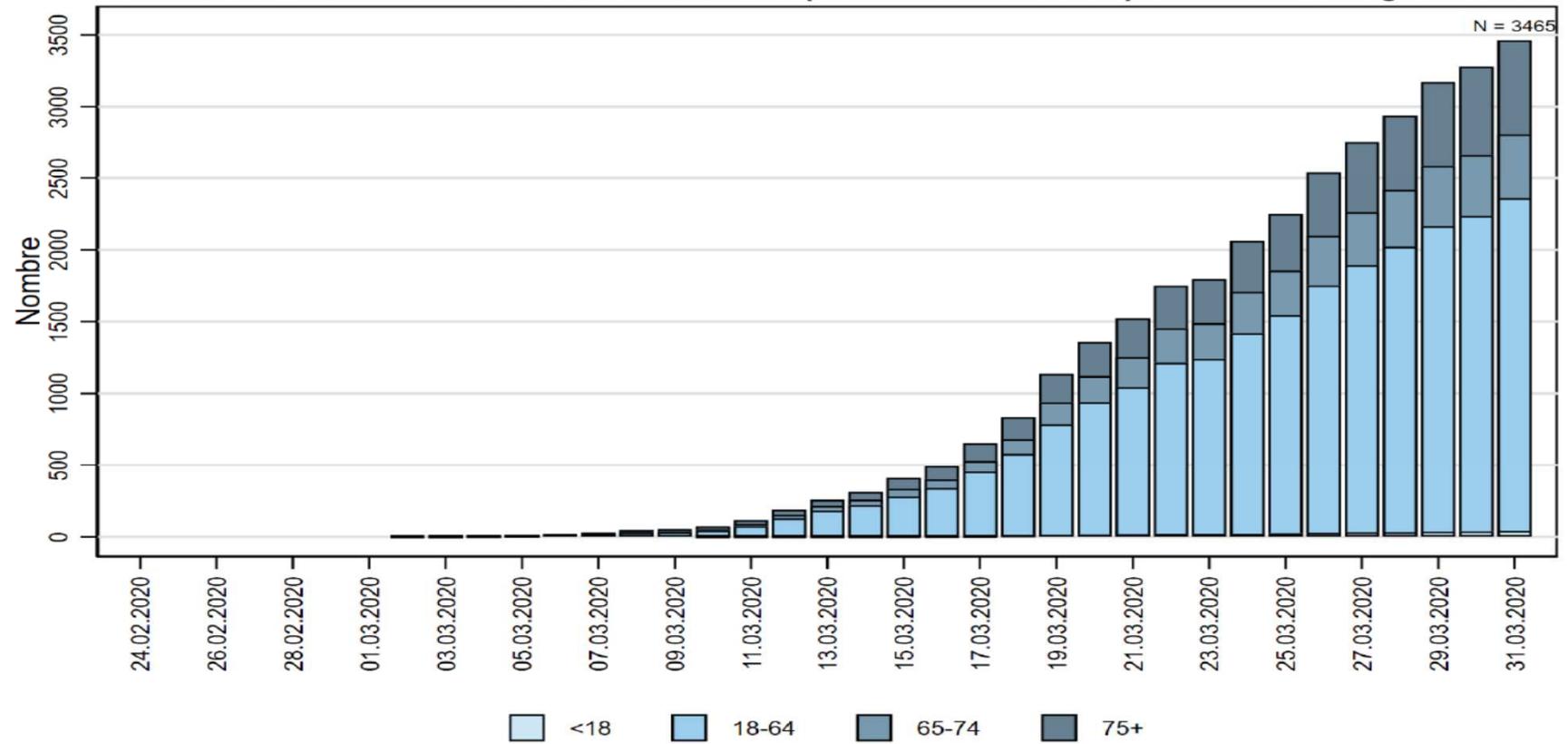
- Les garden centers doivent respecter les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en matière d'hygiène et d'éloignement social.
- Ils doivent limiter en conséquence le nombre de personnes présentes et empêcher les regroupements de personnes.
- La récupération des marchandises doit être effectuée par une seule personne par voiture (garden center sans zone dévolue à l'alimentation)
- En cas d'attente, il est interdit de sortir de son véhicule.
- Des contrôles seront opérés et des sanctions strictes prises en cas d'infraction.

# COVID-19 données épidémiologiques

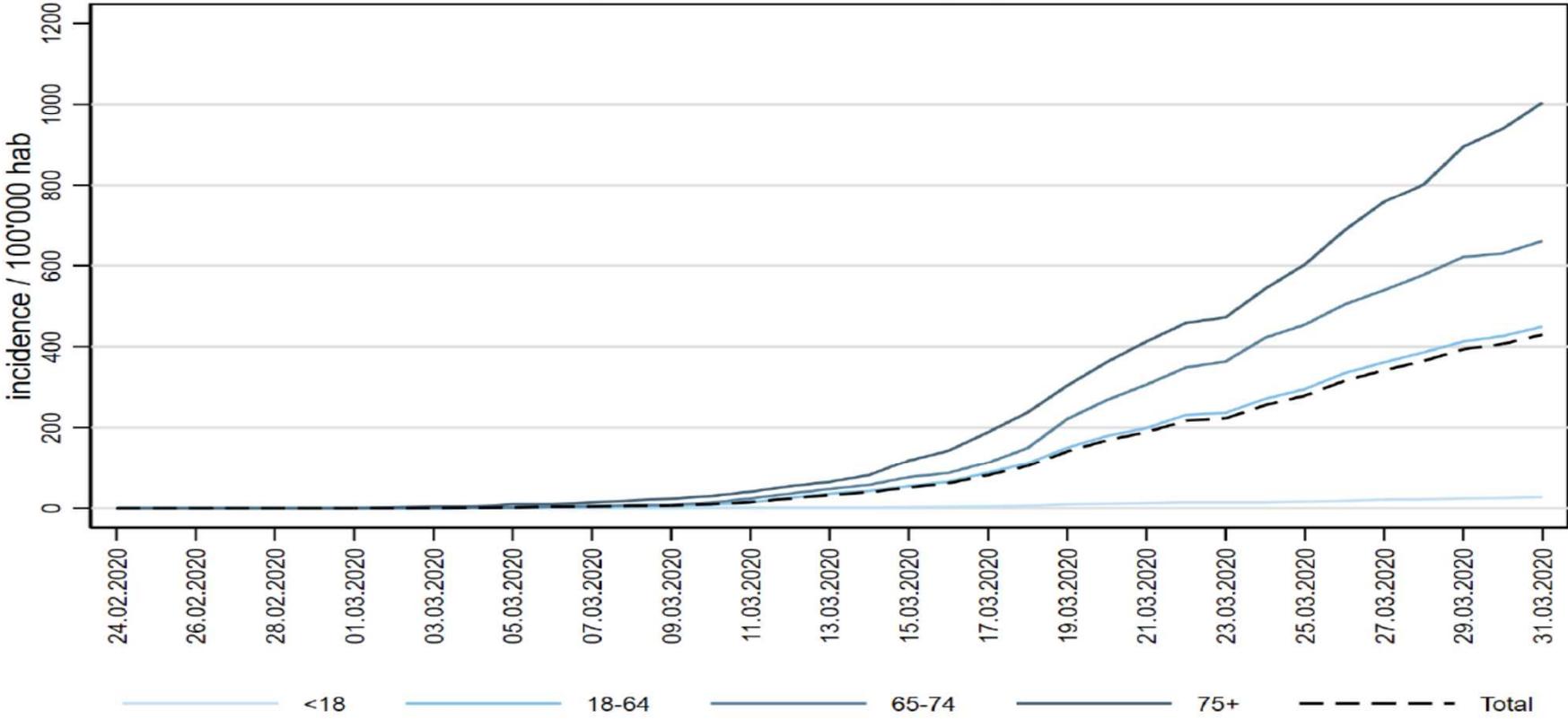
**Dr Karim Boubaker**

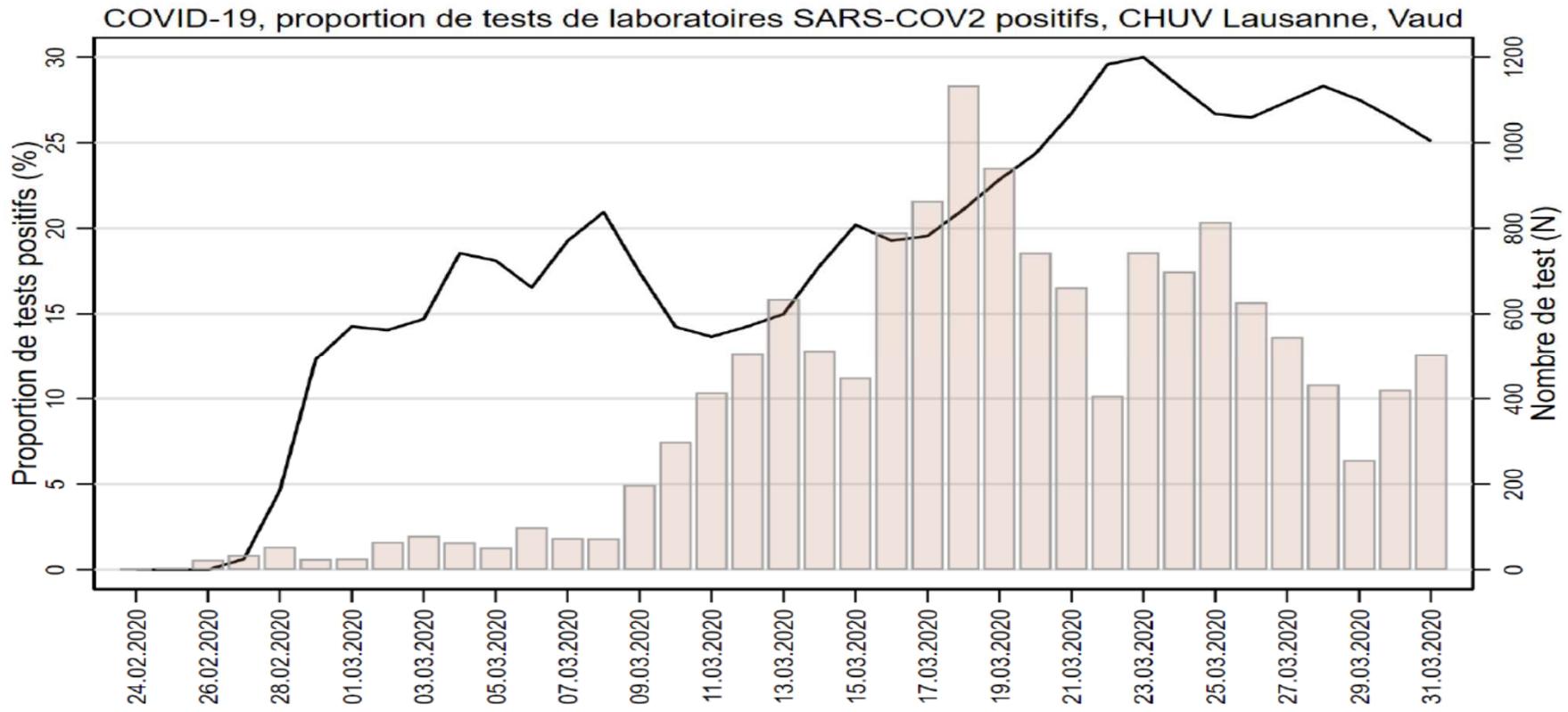
Médecin cantonal

COVID-19, nombre de cas confirmés positifs cumulés, par classe d'âge, Vaud

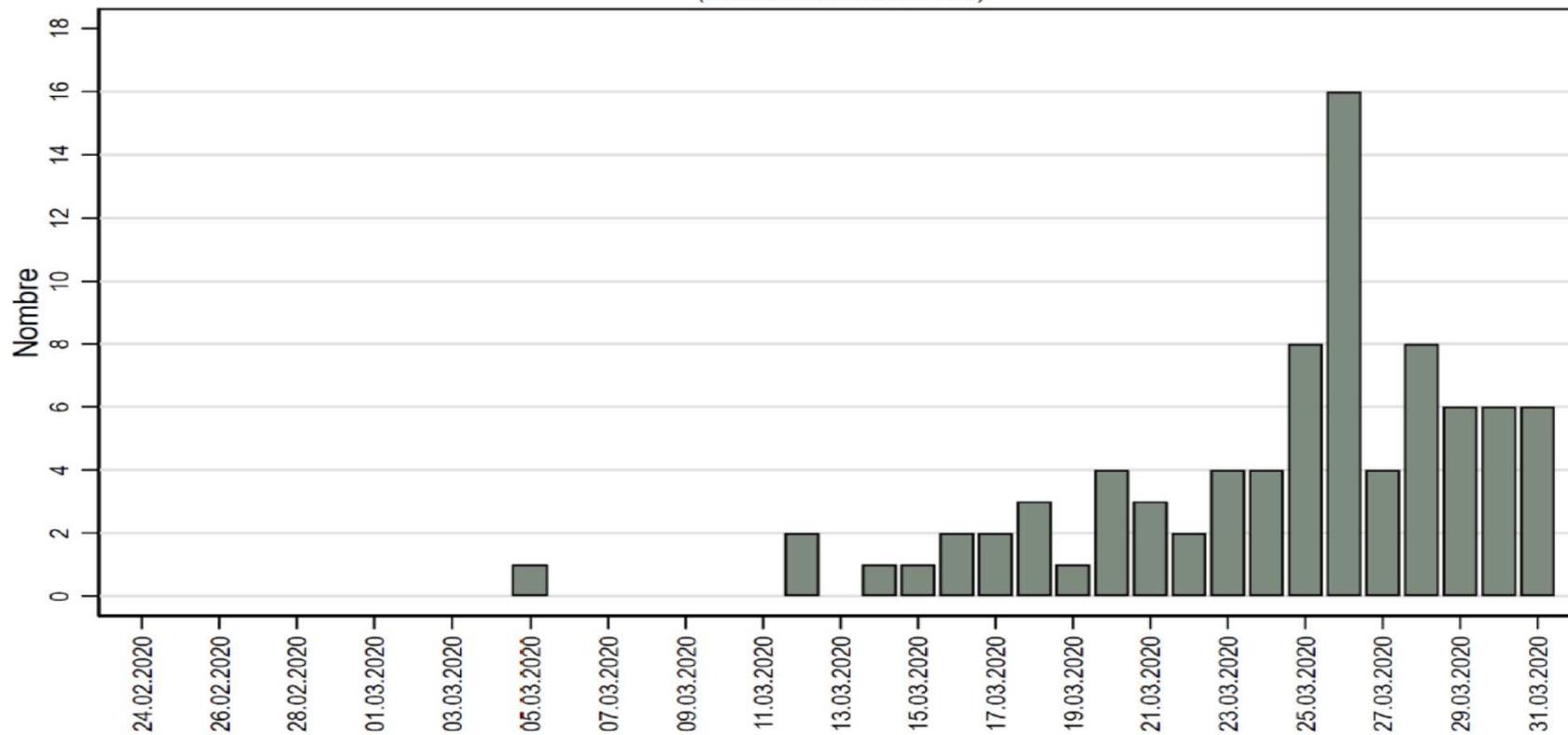


COVID-19, incidence cumulée de cas confirmés positifs, total et par classe d'âge, Vaud  
(Par 100'000 habitants par jour)

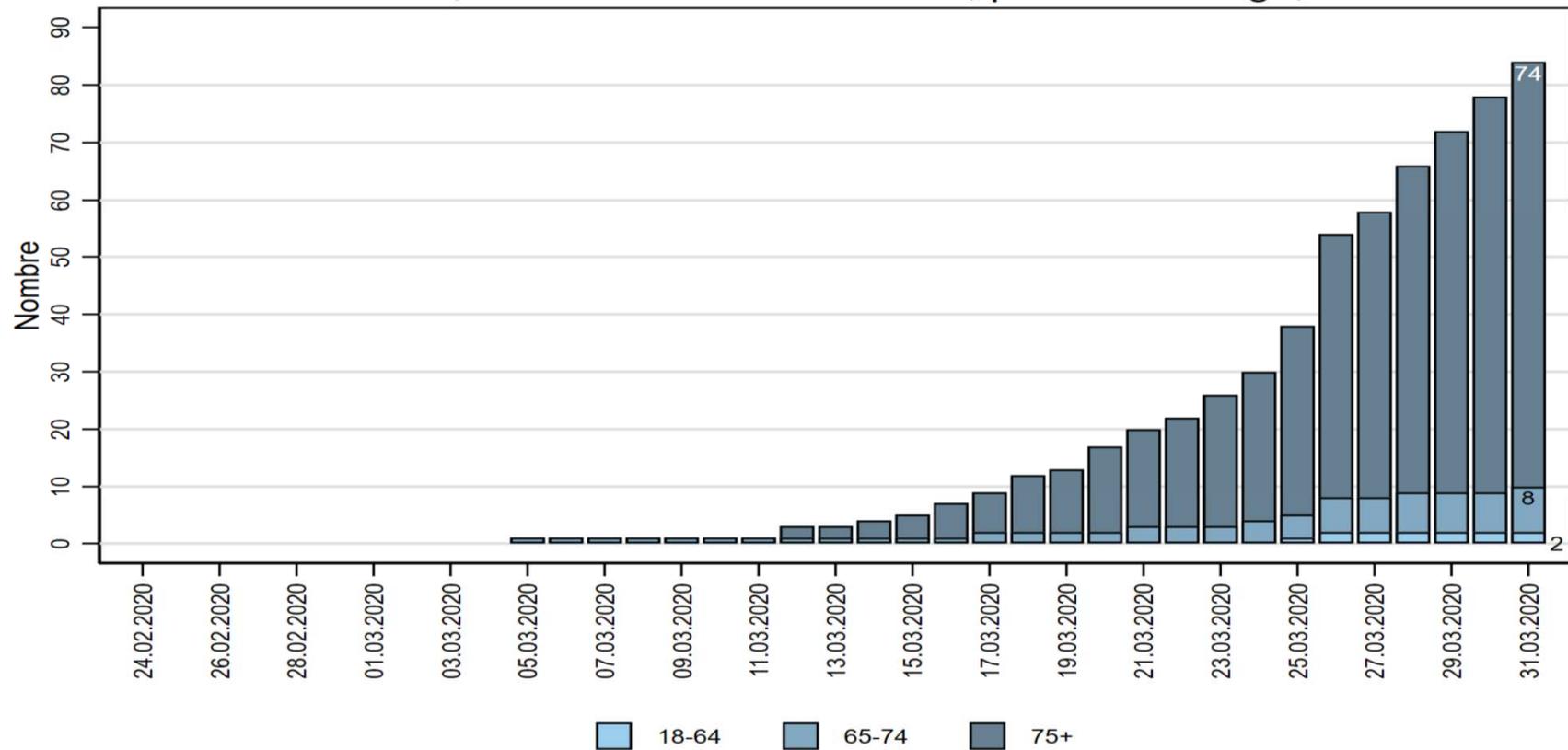




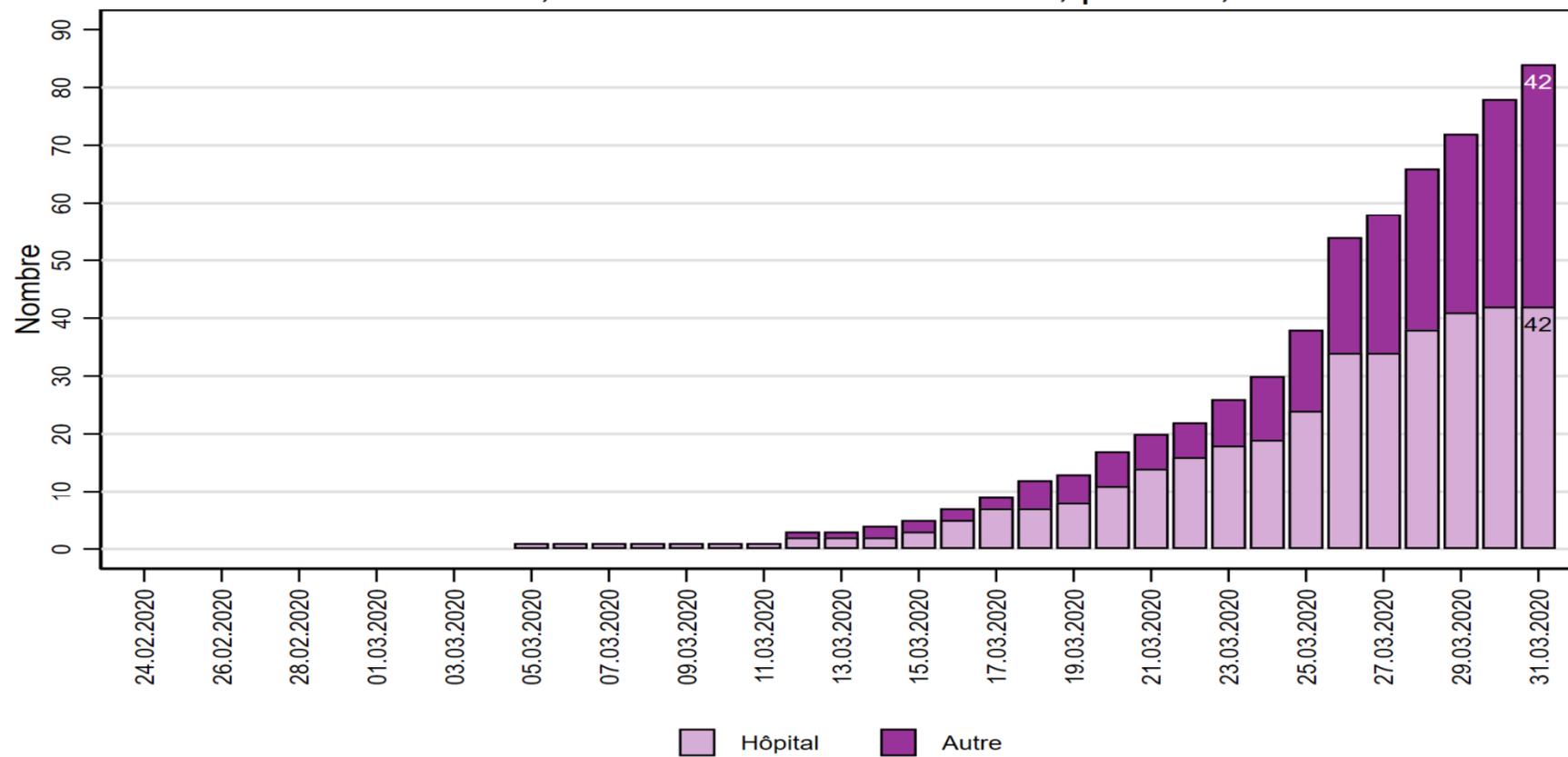
COVID-19, nombre de décès par jour, Vaud  
(Total au 31.03.2020 : 84)



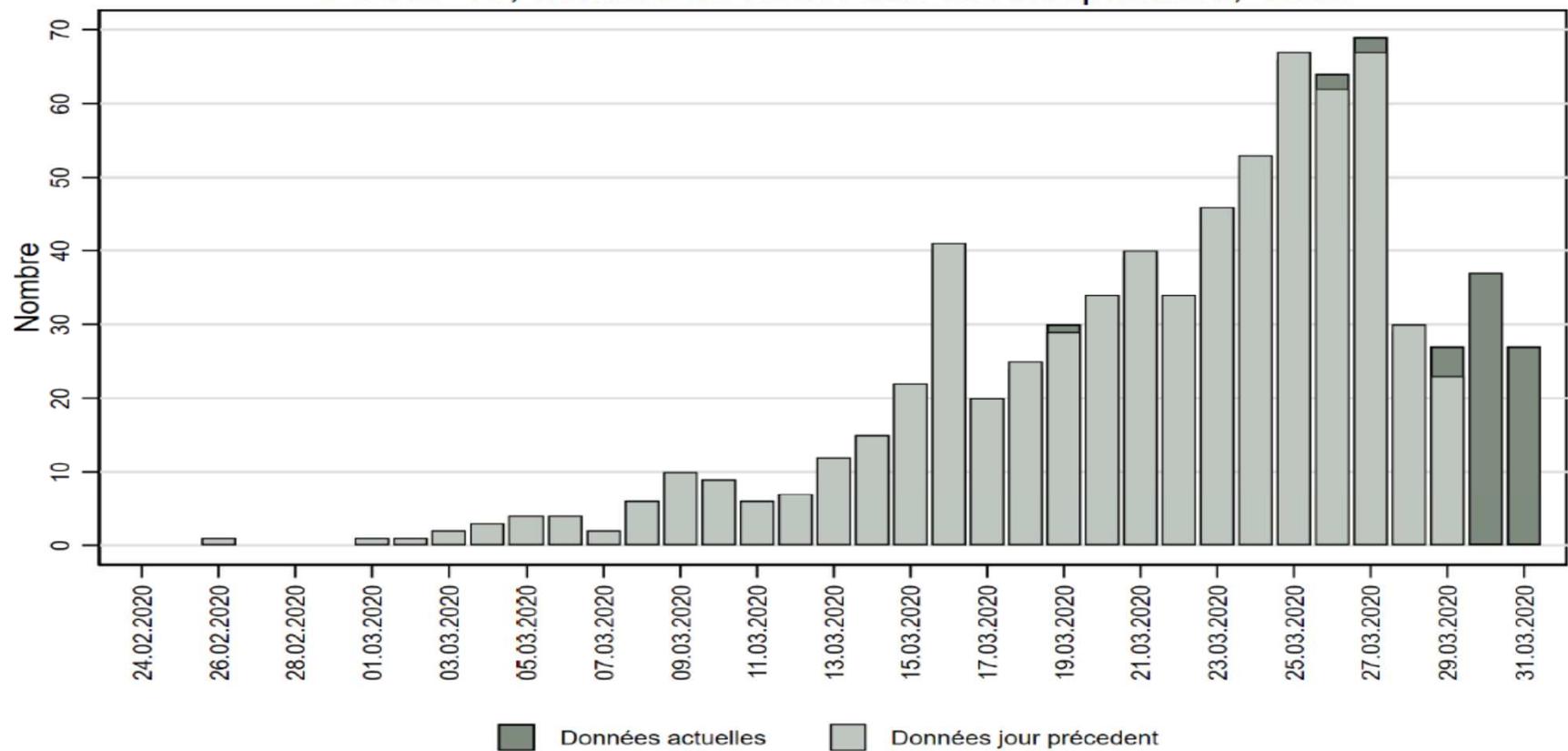
COVID-19, nombre de décès cumulés, par classe d'âge, Vaud



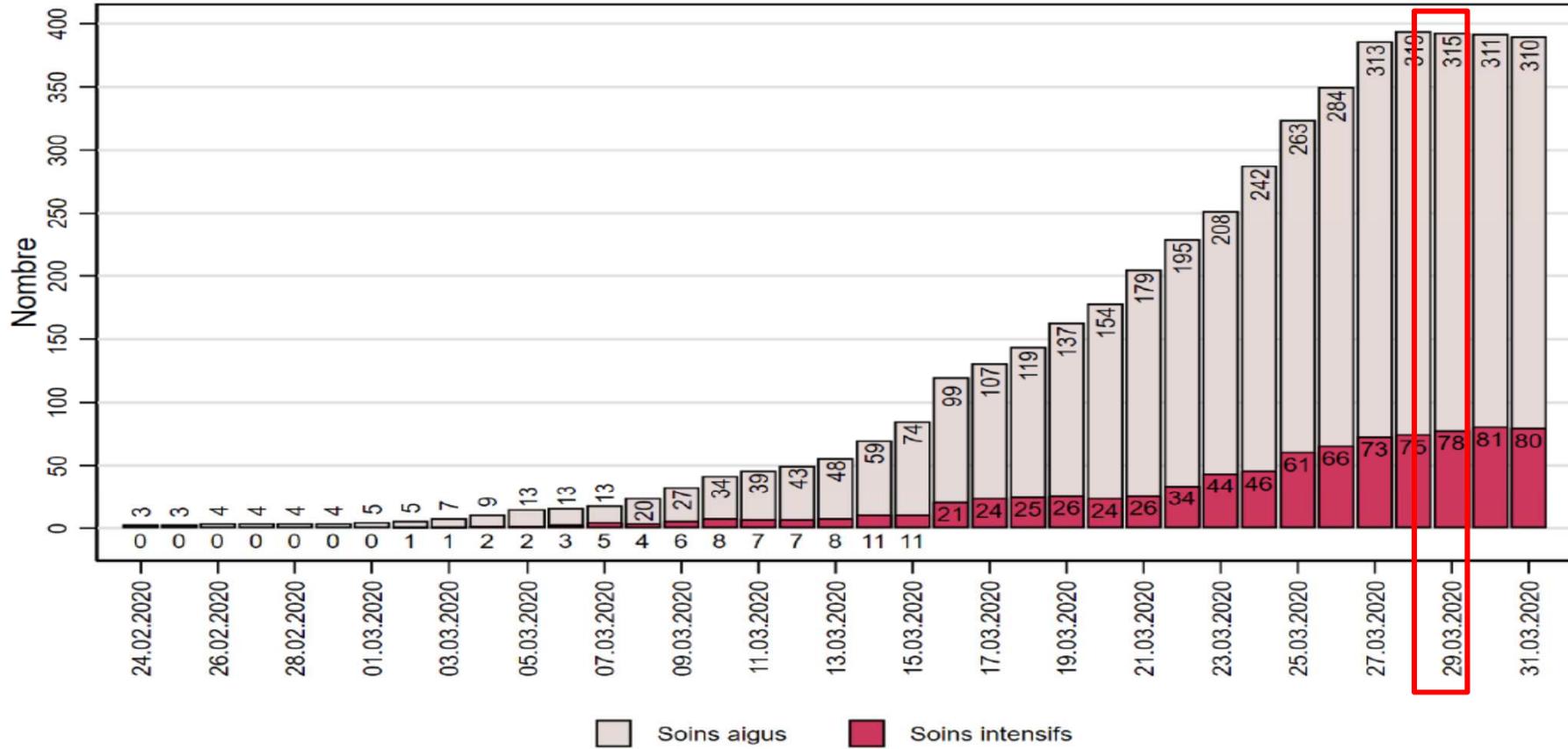
COVID-19, nombre de décès cumulés, par lieu, Vaud



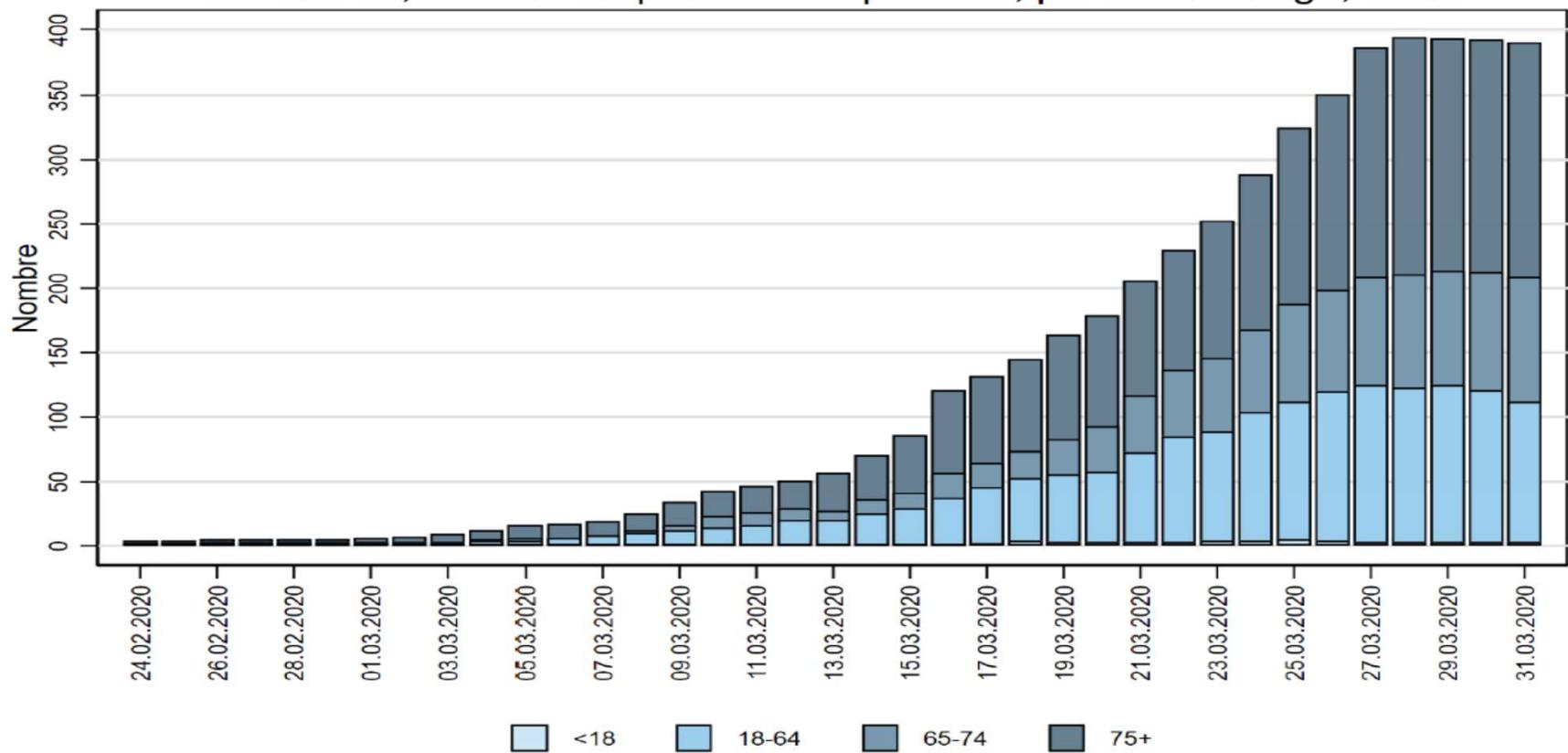
COVID-19, nombre de nouveaux cas hospitalisés, Vaud



COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par type de soins, Vaud



COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par classe d'âge, Vaud

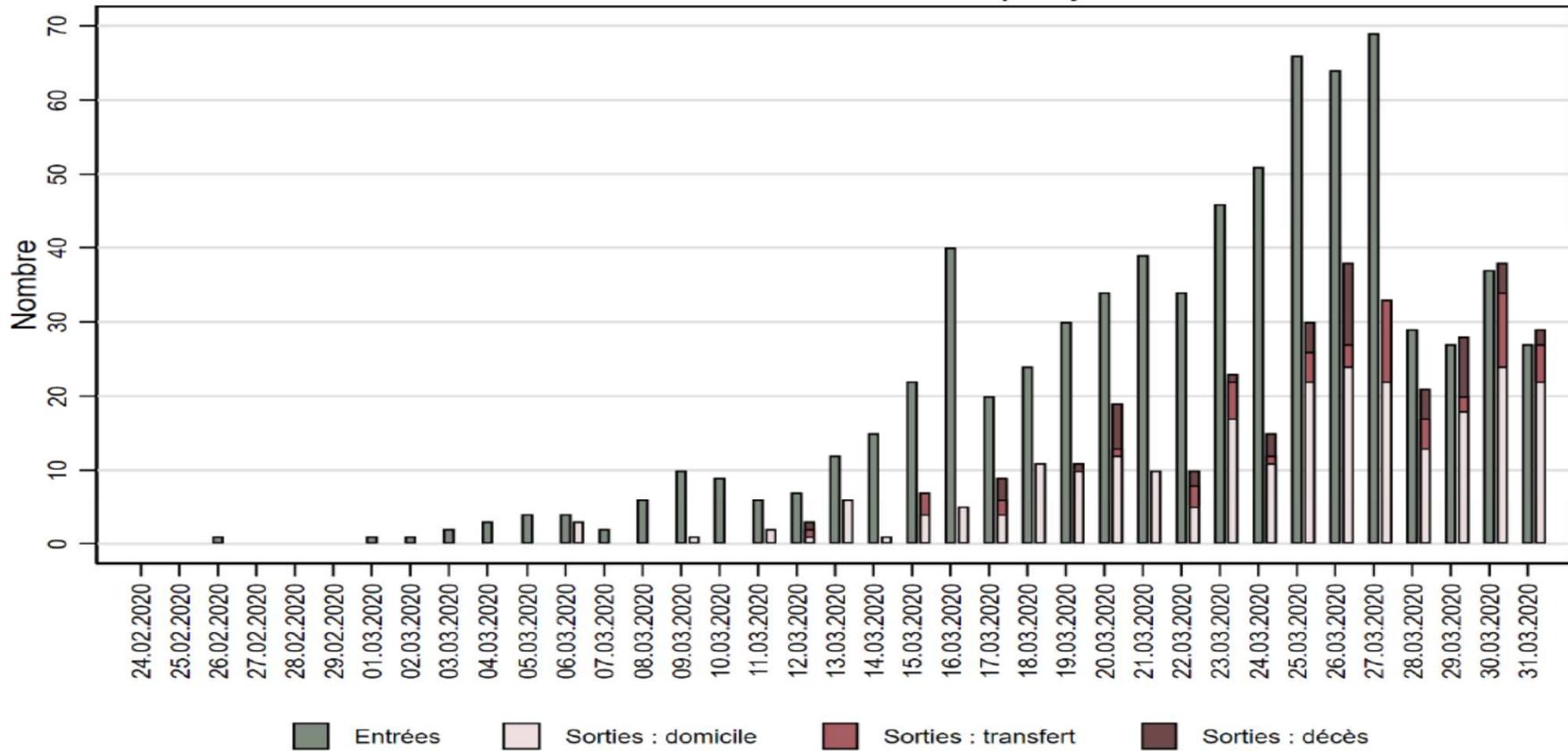


### COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par hôpital et par type de soins, Vaud

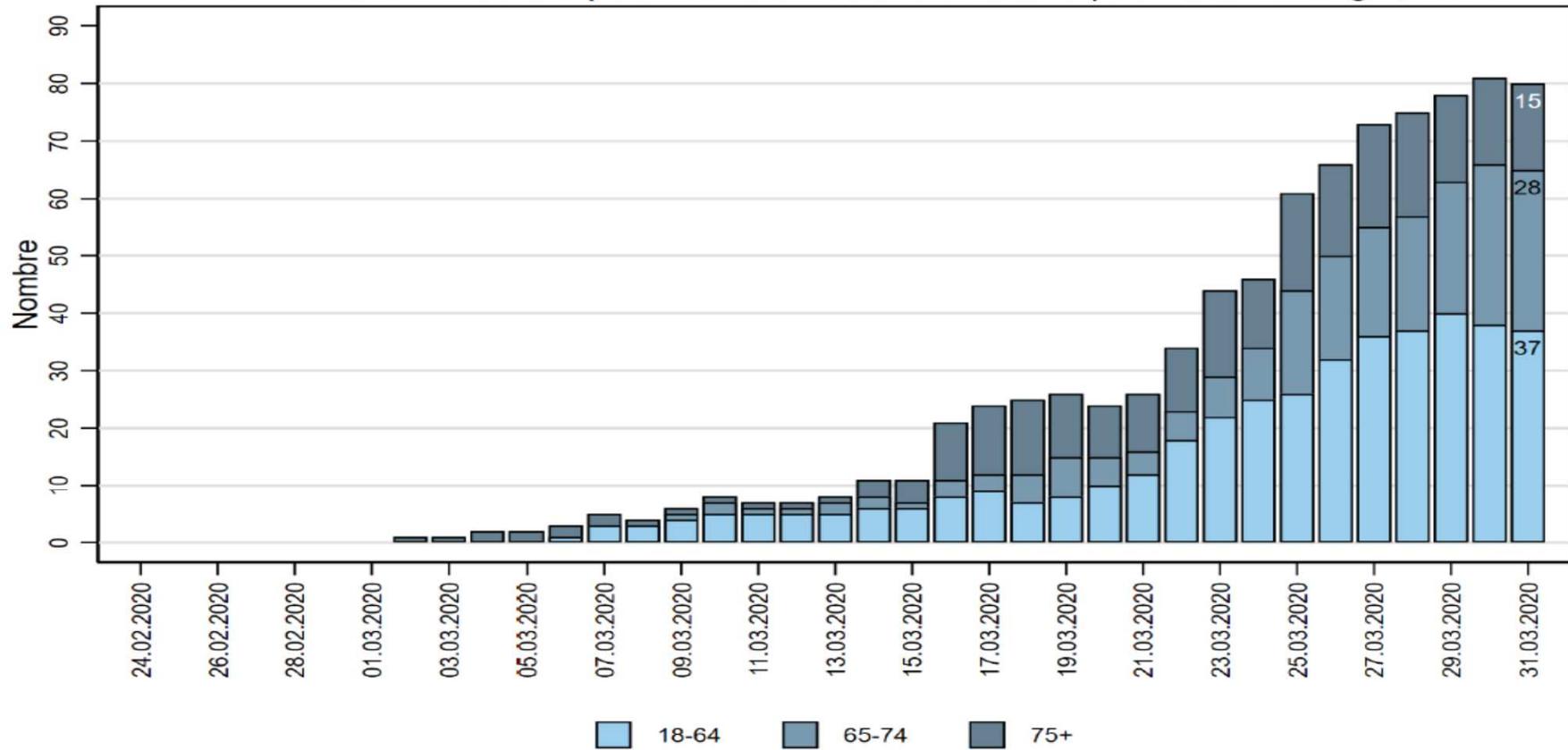
Hôpital	Date*	Soins intensifs	Soins aigus	Hospitalisés
Bois-Cerf	31.03.2020	0	12	12
CHUV, Lausanne	31.03.2020	31	107	138
Clinique Cécil	31.03.2020	2	1	3
EHC Morges	31.03.2020	5	47	52
GHOL Nyon	27.03.2020	8	1	9
Genolier	31.03.2020	0	10	10
HIB Payerne	31.03.2020	8	36	44
HRC Rennaz	31.03.2020	16	34	50
La Source	31.03.2020	4	0	4
PSPE Château d'Oex	30.03.2020	0	2	2
PSVJ Vallée de Joux	31.03.2020	0	6	6
eHnv	31.03.2020	6	54	60
<b>Total</b>		<b>80</b>	<b>310</b>	<b>390</b>

\*Date du dernier relevé disponible

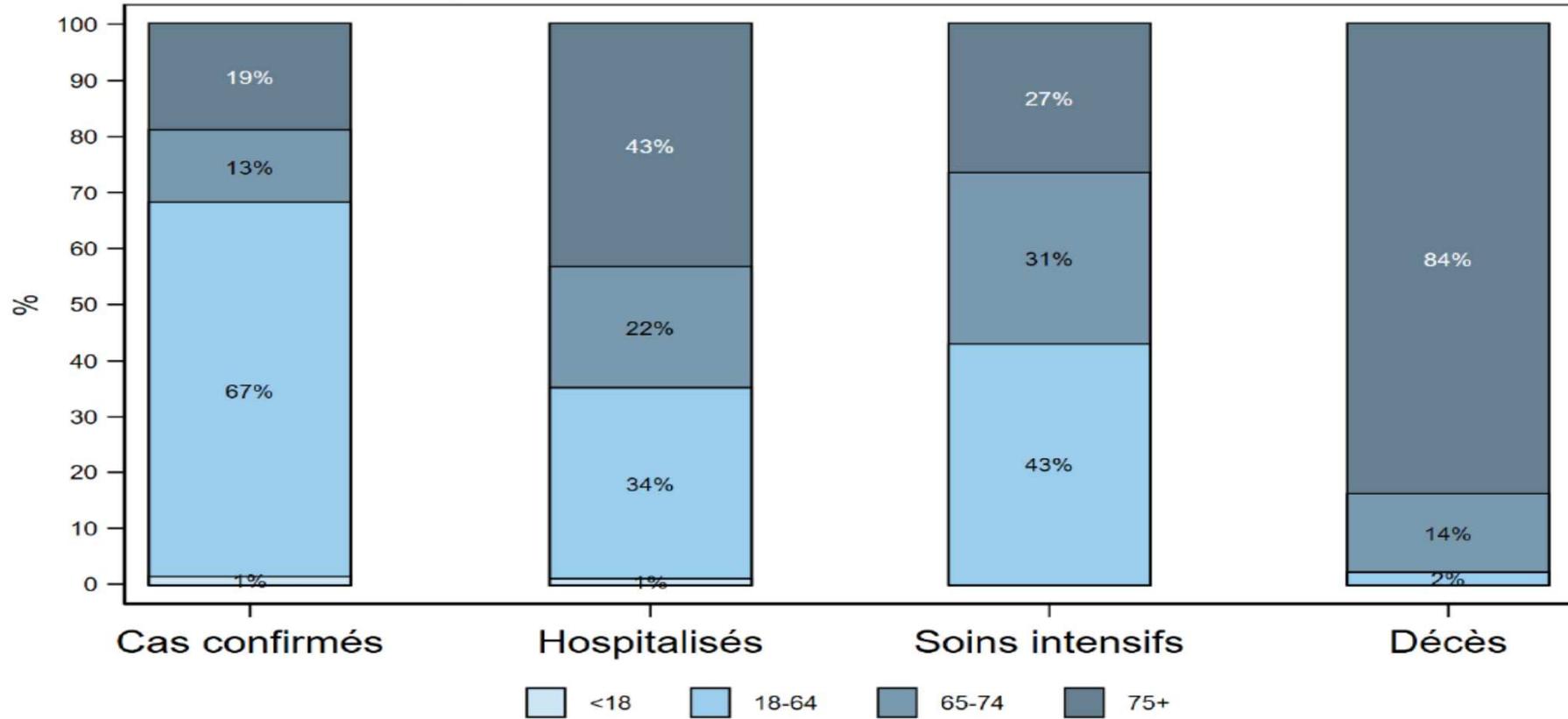
COVID-19, nombre d'entrées et sorties, par jour et issue, Vaud



COVID-19, nombre de patients en soins intensifs, par classe d'âge, Vaud



COVID-19, proportion par classe d'âge des cas cumulés, hospitalisés, aux soins intensifs et décédés, Vaud





**Denis Froidevaux**  
Chef Etat-major cantonal de conduite



## Moyens engagés

- 633 personnes de la Protection civile
- 470 personnes de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information
- 644 policiers vaudois 24h/24
- 1 EM de conduite ECA/FSSP/SDIS
- 104 soldats sanitaires militaires avec 5 ambulances sanitaires

## Dénonciations / Amendes d'ordre

- **Du mardi 31 mars, à 7h au mercredi 1<sup>er</sup> avril à 7h :**
  - 43 amendes d'ordre
  - 11 dénonciations au ministère public
- **Total depuis le 17 mars:**
  - 577 amendes d'ordre
  - 77 dénonciations au ministère public



## Hotlines et bénévoles

- **Hotline généraliste:** 12'000 appels enregistrés depuis l'ouverture / une moyenne de 1'200 appels quotidiens
- **Bénévoles:** + de 1'000 personnes annoncées

## Etat du trafic

- **Diminution du trafic sur les routes cantonales (- 35% en moyenne sur le réseau cantonal)**
  - Les gens continuent à se déplacer localement
  - Dans une moindre mesure
  - Sur des distances plus courtes
- **Diminution du trafic de 65% sur le réseau national**



## Divers

- Appels aux dons d'équipement de protection médical et de matériel de soin (solutions hydro-alcooliques; lunettes, surblouses): formulaire sur [www.vd.ch/coronavirus](http://www.vd.ch/coronavirus)
- Appel des autorités aux Vaudois(es) à ne pas se rendre au Tessin durant la période pascale.